

# COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**VILLE DE RIOM**

(PUY-DE-DOME)

\*

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

**Effectif légal du Conseil**

**Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers**

**en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers**

**présents ou représentés :**

**32**

**Nombre de votants :**

**32**

**Date de convocation :**

**21 septembre 2021**

**Date d'affichage :**

**1<sup>er</sup> octobre 2021**

L'AN deux mille vingt et un, le **27 Septembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 21 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

### PRESENTS :

MM. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, PIRES-BEAUNE (jusqu'à la question n° 5), MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA (à partir de la question n° 6), Mmes STORKSEN, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

### ABSENTS :

**Mme Elodie ACKNIN, Conseillère Municipale Déléguée**  
*a donné pouvoir à Michèle GRENET*

**M. Didier LARRAUFIE, Conseiller Municipal Délégué**  
*a donné pouvoir à Jean-Louis RAYNAUD*

**Mme Audrey LAURENT, Conseillère Municipale**  
*a donné pouvoir à Michel BAGES*

**Mme Nathalie NIORT, Conseillère Municipale**  
*a donné pouvoir à Boris BOUCHET*

**Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale**  
*absente à partir de la question n° 6*

**M. Mickaël SEMANA, Conseiller Municipal Délégué**  
*absent jusqu'à la question n° 5*

**Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale**  
*a donné pouvoir à Pierre PECOUL*

< > < > < > < >

**Secrétaire de Séance : Véronique FEUERSTEIN**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 SEPTEMBRE 2021**

**QUESTION N° 6**

**OBJET : Budget Principal : décision modificative n° 2**

**RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN**

**Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire »  
qui s'est réunie le 16 septembre 2021.**

Il s'agit de la 2ème décision modificative (DM) de l'année relative au budget principal.

Pour mémoire, le vote du Budget Prévisionnel 2021 avait eu lieu lors du Conseil Municipal du 8 février 2021, et le vote de la DM n°1 lors du Conseil Municipal du 7 mai 2021.

Cette deuxième DM a pour objectif d'effectuer des ajustements en cours d'année, principalement sur les investissements.

**La Section de fonctionnement s'équilibre à 12 000 €**

En raison des fermetures des écoles d'art du fait de la pandémie de Covid-19, le choix avait été fait de rembourser les familles des abonnements aux cours. La collectivité a ainsi remboursé un total de 25 000 € aux familles.

Afin d'équilibrer cette dépense supplémentaire, des efforts ont été faits au niveau des dépenses du service DCVA, sur les frais de fonctionnement liés aux écoles du fait de l'absence de cours : fournitures, petits équipements...

La fête de la ville et le jumelage ayant été annulés, les dépenses sont retirées.

Côté ressources humaines, l'accent est mis sur la formation avec une dépense supplémentaire de 12 000 € pour une formation complète des agents du services finances aux différents logiciels métiers. Cette dépense est financée avec une recette supplémentaire de 12 000 € de FCTVA.

**Quant à la section d'investissement, elle s'équilibre à – 1 547 000 €.**

***En dépenses***

Les fonds de concours finaux à RLV pour les jardins de la culture seront appelés sur 2022. Aussi, la dépense prévisionnelle de 280 000 € peut-être retirée du chapitre 20.

En ce qui concerne les acquisitions de terrains au chapitre 21, 240 000 € supplémentaires sont prévus afin de financer l'acquisition foncière des friches « Cybele », dont le coût est de 260 000 €.

Pour les achats au chapitre 21, l'acquisition du véhicule piaggio benne est reportée à 2022. En effet, l'appel d'offres s'est avéré infructueux (-36 000 €).  
Quant à la laveuse voirie, elle a été achetée pour un montant inférieur à la révision (-18 000 €).

# C O M M U N E   D E   R I O M

Au niveau du mobilier communal, il est nécessaire d'inscrire 11 000€ supplémentaires.

Enfin, la sécurisation de Jean Rostand est reportée sur les lignes « travaux » et non pas « acquisition » soit -36 000€ de dépenses.

Pour les travaux :

La mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée ne sera réalisée que partiellement sur 2021 (-300 000 €). Même si des travaux ont été engagés sur 2021, des retards ont été prisés, liés au Covid et à l'urgence qui s'est reportée sur les travaux de Jean Rostand.

La réfection des sols des terrains de sport du Cerey est reportée à 2022. Les travaux auront en effet lieu au printemps (-1 250 000 €).

Les travaux de voirie du PUP près du Moulin, les travaux d'extension du réseau ERDF et divers travaux de voirie glissent sur l'année 2022.

Le chantier des travaux de la RD2029 se poursuit à un rythme soutenu. Aussi, l'exécution budgétaire sur 2022 sera plus élevée que prévue : 900 000 € supplémentaires sont à intégrer au budget, pour une dépense totale prévisionnelle 2021 à hauteur de 2 100 000 €.

Cette décision modificative est l'occasion de purger la ligne « dépenses imprévues » à hauteur de 150 000 €.

### **En recettes**

La Commune a obtenu une subvention de 130 389.72 € de la part de l'Union Européenne pour les tableaux numériques interactifs des écoles, ainsi qu'une subvention de 53 167€ pour les travaux d'éclairage public.

L'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget prévisionnel peut donc être diminué de 1 730 556.72 € pour s'établir à 2 057 013.49 €.

Le détail par ligne pour les deux sections est présenté dans le tableau qui suit :

FONCTIONNEMENT				
Article	Chapitre	LC	Libellé	Montant
6135	011	20006	LOCATIONS MOBILIERES FETE DE LA VILLE	-4515
6281	011	24 297	CONCOURS DIVERS FETE DES VOISINS	-1000
6188	011	11 900	AUTRES FRAIS DIVERS SCE CULTURE ECLATS DE FETE	-8000
6233	011	31 495	EXPOSITIONS EAP	-3000
6188	011	5 846	AUTRES FRAIS DIVERS ECOLE DE DESSIN	-1500
6067	011	302	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE DE DESSIN	-2000
60632	011	306	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT ECOLE DE DESSIN	-500
6184	011	3769	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	12000
6574	65	5 910	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT COMITES DE JUMELAGE	-4485
6718	67	22219	remboursement usagers suite annulation cours cause COVID	25000,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>				<b>12000,00</b>
744	74	28419	FCTVA	12000,00
<b>TOTAL RECETTES</b>				<b>12000,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
063-216303008-20210927-DELIBZ10906-BF  
Date de télétransmission : 30/09/2021  
Date de réception en préfecture : 30/09/2021

# COMMUNE DE RIOM

INVESTISSEMENT				
Article	Chapitre/ opération	LC	Libellé	Montant
2041512	204	21137	fonds de concours RLV jardins de la culture	-280 000,00
2111, 2113 et 21318	21		Acquisition terrains	240 000,00
2182	21	1111	piaggio benne	-36 000,00
2182	21	1111	laveuse voirie	-18 000,00
2184	21	5954	Mobilier	11 000,00
2188	21	8166	Sécurisation Jean Rostand	-36 000,00
2313	23	26369	ADAP	-300 000,00
2315	23	31546	terrains de sport Cerey	-1 250 000,00
2315	23	32574	travaux voirie PUP du Moulin	-320 000,00
2315	23	21101	Travaux extension ERDF	-30 000,00
2315	19009	30478	travaux de voirie	-280 000,00
2315	19010	30479	travaux RD2029	900 000,00
2315	20001	31518	travaux refection tennis Henri Cochet	2 000,00
020	020	10703	dépenses imprévues	-150 000,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>				<b>-1 547 000,00</b>
1641	16	10530	emprunt	-1 730 556,72
1317	13	28428	Subvention transférable FEDER (TNI)	130 389,72
13258	13	22206	subvention SIEG (travaux réseau éclairage public)	53 167,00
<b>TOTAL RECETTES</b>				<b>-1 547 000,00</b>

**Le Conseil Municipal est invité à :**

- **approuver les modifications budgétaires décrites ci-dessus relatives au budget principal.**

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE**

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.**

**Pour extrait conforme.**

**RIOM, le 27 septembre 2021**

**Le Maire,**

*signé*

**Pierre PECOUL**